

► L'exemple de la Suisse¹⁵

En Suisse, le français – langue maternelle d'environ 17 % de la population, mais parlée par 65 % d'après nos estimations, NDR – est l'une des quatre langues nationales avec l'allemand, l'italien et le romanche. La Suisse francophone, appelée Suisse romande, est composée de sept cantons, dont quatre sont unilingues francophones (Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura) et trois bilingues français-allemand (Fribourg et Valais, à majorité francophone ; Berne, à majorité germanophone).

La variété suisse du français, se

¹⁵ Par Federica Diémoz, Université de Neuchâtel (CH).

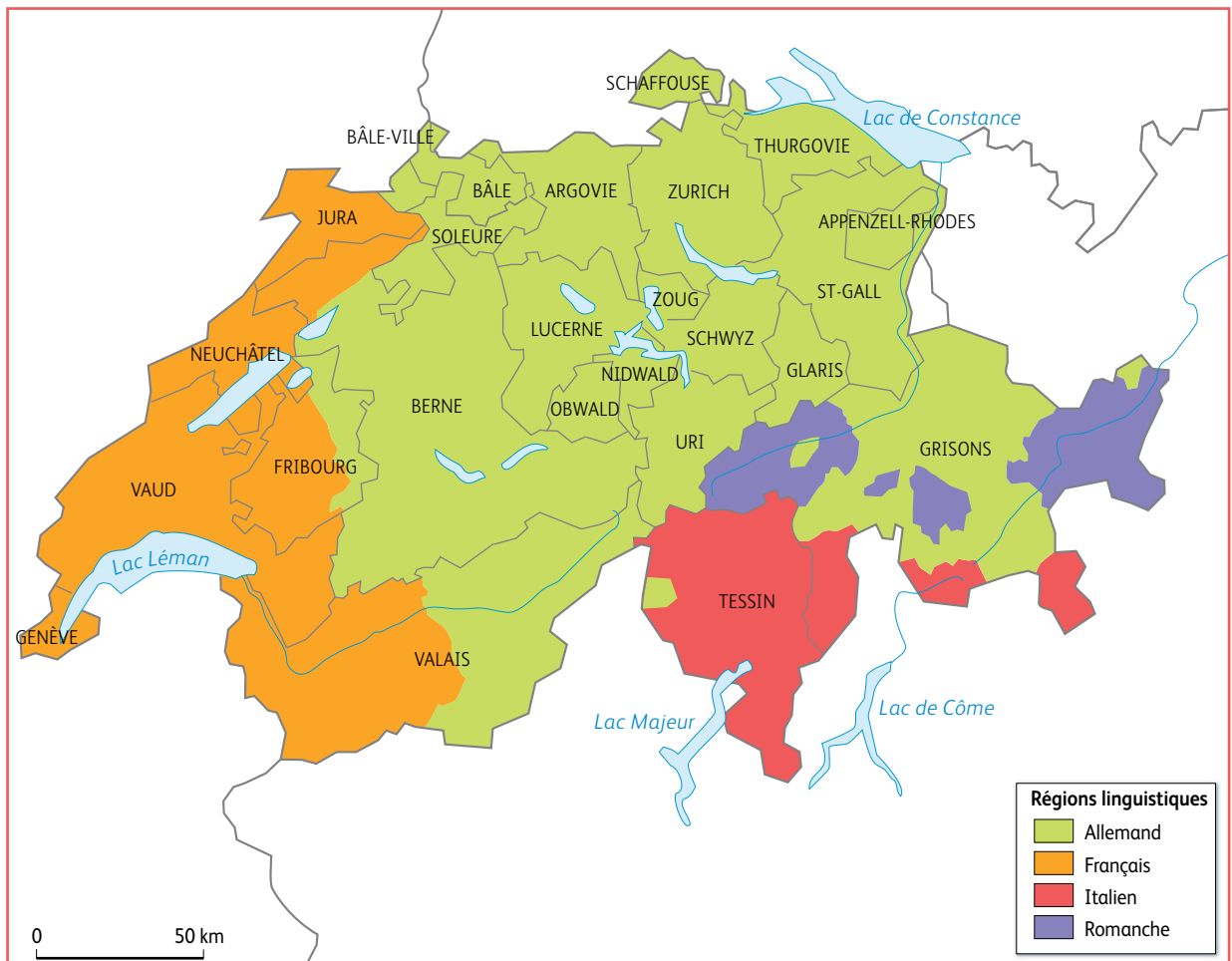
caractérise par de nombreux phénomènes de variation régionale interne et par des spécificités locales. Parmi les particularités lexicales, phonétiques, prosodiques et morphosyntaxiques qui caractérisent les variétés du français en Suisse, c'est surtout le niveau lexical qui a été étudié par le *Glossaire des Patois de la Suisse romande*¹⁶, le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*¹⁷ et le *Dictionnaire suisse romand*¹⁸.

¹⁶ www.gpsr.ch

¹⁷ W. Pierrehumbert, 1926: *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger.

¹⁸ A. Thibault, 2004: *Dictionnaire Suisse Romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

Les cantons et les régions linguistiques de la Suisse



La variation lexicale

D'un point de vue lexical, les spécificités régionales appartiennent à cinq catégories différentes¹⁹:

1) des **dialectalismes** issus des anciennes langues vernaculaires, le francoprovençal et l'oïlique jurassien²⁰ : « pives » (cône de pin ou sapin), « déguiller » (faire tomber quelqu'un ou quelque chose de haut placé), « s'encoubler » (trébucher), « chneucher » (chercher, fouiller).

2) des **statalismes**, des expressions qui désignent des réalités politiques ou culturelles propres au pays ou à la région de la variété de français : « conseillère fédérale » (ministre, membre du gouvernement de la confédération suisse), « chancelier » (fonctionnaire qui dirige la chancellerie fédérale ou l'administration d'une grande ville), « numéro postal » (code postal).

3) des **emprunts** ou calques issus des langues limitrophes : « poutser » (nettoyer),

« witz » (blague) et « foehn » (sèche-cheveux) sont des germanismes.

4) des **archaïsmes** : « septante » (soixante-dix), « carrousel » (manège), « costume de bain » (maillot de bain).

5) des **innovations lexicales ou sémantiques** : « gâteau » (tarte), « école enfantine » (école maternelle), « course d'école » (excursion, sortie organisée).

Toutes ces particularités sont accessibles en ligne dans le volet suisse de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)²¹. La BDLP s'inscrit dans un projet d'envergure internationale visant à documenter les particularités lexicales de tous les pays et de toutes les régions de la francophonie, comme complément structurel et interconnecté avec le Trésor de la langue française informatisé²². La BDLP-Suisse, élaborée à l'Université de Neuchâtel²³, documente les usages contemporains des variétés de français en Suisse romande en s'appuyant sur un fichier d'attestations provenant de la littérature et de la presse romandes depuis les années 1970.

19 A. Kristol, sous presse: « Une francophonie polycentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux », à paraître dans un volume d'Homages.

20 La plus grande partie de la Suisse romande – Genève, Vaud, Neuchâtel, ainsi que les parties francophones de Fribourg et du Valais – appartient au domaine linguistique du francoprovençal. Le canton du Jura, en revanche, appartient au domaine d'oïl : les parlers jurassiens s'apparentent aux dialectes franc-comtois, qui sont de type français.

21 Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) www.bdlp.org

22 www.cnrtl.fr/definition

23 <http://www2.unine.ch/dialectologie>

▶▶ Page d'accueil de la BDLP <http://www.bdlp.org/>

Base de données lexicographiques panfrancophone

NOUS JOINDRE

BDLP-Internationale



La variété de français utilisée en Suisse romande n'est pas homogène. En effet, « de rares mais solides études ont montré qu'il n'existe pas de traits linguistiques communs à tous les régiolectes romands²⁴ ». Si certaines particularités lexicales peuvent être communes à toute la Suisse romande (déjeuner = prendre le

repas du matin), d'autres ne le sont pas. Ainsi, le terme « syndic », qui désigne le maire d'une commune, conserve le statut de statalisme dans les cantons de Vaud et de Fribourg, alors qu'en Valais et à Neuchâtel il a été remplacé par « président » ; dans les cantons de Genève, Berne et Jura, c'est le mot « maire » qui est utilisé.

24 P. Singy, 2004 : Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, Peter Lang.

► Fiche « syndic » de la BDLP-Suisse (www.bdlp.org)

The screenshot shows the BDLP-Suisse entry for 'syndic, syndique 01'. It includes navigation tabs for '13 citations', 'Renvois', 'Géolinguistique', 'Histoire', and 'Francophonie'. The entry is divided into sections: 'Vedette' (syndic, syndique (n.) [sɛ̃dik], with a note on the feminine form 'syndique'), 'Définition' (Région. Premier magistrat d'une commune, maire), 'Dérivé(s), composé(s) et mot(s) de même famille' (syndicature), 'Synonyme(s)' (Région. président, ente (VS, NE); région. maire (GE, BE, JU)), and 'Renvoi(s) à d'autres langues' (Italien: sindaco). The entry is marked with '#SU-15867'.

La variation phonétique

La prononciation du français de Suisse romande n'étant également pas uniforme²⁵, c'est surtout au niveau de la production phonique que les différentes variétés romandes sont identifiées.

De plus, une enquête sur les représentations que les Vaudois ont de leur langue²⁶ révèle que c'est en premier lieu l'accent qui permet de reconnaître les variétés de français suisse ; ensuite ce sont les différences lexicales et en troisième position le débit de parole qui sont évoqués. Et c'est en particulier sur la vitesse d'élocution des Suisses romands que des études

récentes²⁷ ont montré qu'ils ont, d'une part, une tendance plus importante à accentuer les pénultièmes (avant-dernière syllabe) et, d'autre part, qu'ils articulent plus lentement que les Français. Ces recherches ont toutefois mis en évidence la variation géolinguistique interne à la Suisse romande, les locuteurs de Martigny (en Valais) « se comportent différemment de leurs compatriotes neuchâtelois, genevois, vaudois, puisqu'ils articulent aussi vite que des Parisiens ».



« En pratique, on distingue les variétés selon le nom du canton où elles sont parlées. On oppose ainsi l'accent vaudois à l'accent fribourgeois ou à l'accent valaisan, même si des distinctions plus fines peuvent être faites parmi les locuteurs d'un même canton [...], voire à l'intérieur d'un même district ou d'une même bourgade. »¹

1 M. Avanzi et S. Schwab et P. Dubosson et J.-P. Goldman, 2012 : « La prosodie de quelques variétés de français parlées en Suisse Romande », in A. C. Simon (Ed.), *La variation prosodique régionale en français*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, pp. 89-120.



25 P. Knecht et C. Rubattel, 1984 : « À propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande », in *Le français moderne*, 52, pp. 138-150.

26 P. Singy, 2004 : Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique.

27 S. Schwab et P. Dubosson, et M. Avanzi, 2012 : « Étude de l'influence de la variété dialectale sur la vitesse d'articulation en français », Actes des 29^e journées d'étude sur la parole (JEP'2012), Grenoble, pp. 521-527.

Par ailleurs, ces recherches ont le mérite de tenir compte de la variation diaphasique (lecture ou conversation) ainsi que des facteurs sociolinguistiques (âge, sexe) qui jouent des rôles importants.

La variation morphosyntaxique ?

Les spécificités grammaticales qui n'ont fait l'objet que de rares études jusqu'à présent, pourraient être mieux connues grâce notamment au **Corpus oral du français parlé en Suisse romande** (OFROM). En effet, développé à l'Université de Neuchâtel, OFROM est le **premier corpus consacré uniquement au français parlé en Suisse romande** et il est accessible gratuitement en ligne. Les données sont transcrites orthographiquement en utilisant le logiciel Praat et elles sont présentées dans un document global qui associe le son et la transcription. La base, qui contient actuellement 232 536 mots, est d'une durée de plus de 28 heures et propose d'entendre 119 locuteurs, provenant des différents cantons de la Suisse romande.

Dans une partie de l'espace romand, on observe encore de nos jours l'emploi de « vouloir » comme auxiliaire du futur, par exemple dans des contextes qui concernent une prévision météorologique « il veut pleuvoir » pour « il va pleuvoir » mais aussi « il veut tomber » pour « il va tomber ». Les limites exactes concernant l'emploi de ce phénomène linguistique à l'intérieur de la Suisse romande n'ont pas encore été étudiées et ne sont donc pas connues. La base OFROM montre cependant que cette tournure est surtout employée dans les cantons de Neuchâtel, Jura, Berne et Fribourg, comme dans l'exemple suivant : « [...] puis je lui avais parlé de ces arbres comment est-ce qu'il faut les tailler [...] puis il

m'a dit je veux venir te montrer [...] puis alors il les a taillés quelques années puis après il est parti en Suisse allemande [...] ».

La transcription et le fichier sonore d'OFROM sont accompagnés d'informations sociolinguistiques sur le locuteur ainsi que sur l'enregistrement²⁸.

La variation sociolinguistique

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'étude sociolinguistique qui recouvre toute la Suisse romande. Pour ce qui est des attitudes des locuteurs envers le français en usage en Suisse romande, les études de Singy²⁹ ont montré que les habitants du canton de Vaud ont un comportement double : si, d'une part, ils ont un sentiment d'insécurité linguistique face à la norme hexagonale, d'autre part, ils ont une propension à valoriser leur variété de français.

Prikhodkine (2011, 2012), en soumettant des corpus lexicaux à des locuteurs vaudois, genevois et fribourgeois, a relevé également une double dynamique normative : les locuteurs tendent à déprécier les dialectalismes et les germanismes alors qu'ils légitiment les archaïsmes et les innovations. Il faut cependant préciser que ces tendances générales varient selon les catégories socio-professionnelles : les hommes appartenant aux « professions intermédiaires » valorisent les items endogènes dépréciés au contraire des femmes qui emploient les variantes légitimes. //

²⁸ À chaque entrée sont attachés deux types d'information : une sur le locuteur (âge, sexe, lieu de naissance) et une sur l'enregistrement (qualité, date, lieu...).

²⁹ P. Singy, 1996 : *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan ; 2004 : *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Peter Lang.